



Journal S.A.

## Société de père en fils... et en gendre

La société conceptrice-fabricante de matériel d'outillage du sol et de traction animale située à Dun-le-Poëlier fait partie de l'élite des entreprises françaises depuis sa labellisation « Entreprise Patrimoine Vivant » en 2012. Un titre mérité grâce à l'écoute apportée à leurs clients, au respect de la qualité des produits et à un savoir-faire technique innovant.

par Aline Joubert

En pleine campagne au lieu-dit Les Grands Champs de Dun-le-Poëlier, deux bâtiments se dressent entre les champs. Les ouvriers s'activent à modeler des pièces de métal qui formeront des motoculteurs, des herses, des brabants ou encore des lève-tondeuses.

### UNE AFFAIRE DE FAMILLE

« La plupart de nos produits ont été conçus par Philippe, fils de Roger Jourdan, le fondateur de la société », explique Stéphane Parrain. C'est aujourd'hui lui le gérant de la société, depuis le départ en retraite de Philippe

On a la flexibilité d'une petite boîte, mais une bonne production.

Stéphane Parrain



Journal, son beau-père. Avec sa femme Christelle (et donc, la fille de Philippe), Stéphane Parrain fait prospérer la petite entreprise, dont les prémices remontent à 1950. Il l'adapte au marché actuel, tout en respectant le gage de qualité de la maison.

### 50 ANS DE CONFIANCE

« Roger Jourdan était marchand-ferrier, et il restaurait également du matériel agricole, raconte Stéphane Parrain. En

1968, il a racheté une société de matériel de motoculture qui fournissait l'entreprise, Staub, une référence incontournable dans ce domaine. »

Aujourd'hui encore, Staub est le principal client de la société Jourdan. Presque 50 ans de collaboration ont créé une relation de confiance « au-delà du partenariat prestataire-client », affirme Stéphane.

« On a la flexibilité d'une petite boîte, mais une bonne production, reprend-il. Ce qui prime pour nous, c'est d'une part la qualité de nos produits, et d'autre part une vraie et bonne relation clients. » Pour l'entretenir, Stéphane Parrain n'hésite pas à leur rendre visite au moins une fois par an. « Internet a beaucoup d'avantages, mais il a aussi tendance à éloigner les hommes, remarque-t-il. Si on connaît l'utilisateur, on connaît leurs éventuels problèmes et contraintes, et on peut adapter le matériel à la demande du client. »

Ainsi, au besoin, la société Jourdan n'hésite pas à produire des « moutons à cinq pattes », comme aime à les appeler Stéphane Parrain. En d'autres termes, il s'agit d'une pièce unitaire qui répond spécifiquement aux besoins précis d'un client. « On a déjà fabriqué une planteuse d'ignames à deux rangs pour un client en Guyane française, par exemple, cite le gérant. Ou encore un râteau spécial feuilles de platane pour un client qui en avait 12 hectares. »

### RÉCOMPENSES ET RECONNAISSANCE

Cette attention au client et au travail bien fait vaut régulièrement des éloges à la société Jourdan. En 2015, elle était l'une des rares entreprises à représenter la France lors de l'exposition universelle de Milan, qui avait pour thème « Nourrir le monde ».

« En 2011, quand j'ai repris la boîte, j'ai mis en place des projets qui paraissaient risqués.

On m'a pris pour un fou, assure Stéphane. Aujourd'hui, nous sommes les seuls concepteurs-fabricants dans ce domaine. Nos concurrents ne sont qu'assembleurs. »

Avec la construction récente d'un nouvel hangar de 750 m<sup>2</sup> et d'une hauteur de 11,5 m aux allures de cathédrale, Stéphane Parrain mise sur l'avenir. Un versant du toit est entièrement recouvert de panneaux photovoltaïques, qui, selon le gérant, le rentabiliseront « en 10 à 15 ans ».

Cette année, la société Jourdan a lancé un partenariat avec la Fédération des chasseurs de l'Indre. L'entreprise a fabriqué un tout nouveau modèle de barre d'envol qui permet de récolter le foin tout en évitant le petit gibier. « Ça évite de faire de la nillotte ! plaisante-t-il. C'est encore un exemple de mouton à cinq pattes, mais celui-ci me tient plus à cœur car je suis moi-même chasseur et que j'ai beaucoup d'amis agriculteurs. » ■

**S.A.R.L. GAGNERAULT**  
**DRAINAGE**  
QUALITÉ - COMPÉTITIVITÉ  
de 1 300 € à 1 600 € l'Ha  
compris : 1er et 2e forage avec stations  
GARANTIE DÉCADENNALE  
ST-OENIS DE JOHNET Tél. 02 54 30 70 74  
maurice.gagnerault@wanadoo.fr